

ObamaCare : la version PelosiCare (Chambre des députés) pourrait être soumise au vote dès ce samedi

Author : Rédaction RC

Categories : [Obamacare vs. catholiques](#)

Date : 6 novembre 2009

Nancy Pelosi, la “catholique” (voir [ici](#)) présidente Démocrate de la Chambre des représentants s’apprête à faire voter “aux forceps” – c’est le cas de le dire... – la version (nom de code **HR 3962**) concoctée par la majorité Démocrate de la chambre basse dès demain, d’après de nombreuses informations, l’**ObamaCare** version chambre basse donc le “**PelosiCare**”. Faire voter ne veut évidemment pas dire obtenir une majorité, mais il y a un risque.

Ce projet de loi, amendé (sauf en ce qui concerne les points non négociables, tous les amendements allant dans le sens de la protection de la vie à naître ayant été refusés ou rejetés) un grand

nombre de fois par différentes commissions, a doublé de volume : il fait désormais **2 032** pages ! Dans ce maquis juridique se terrent des menaces dénoncées par les évêques américains et que

le chef de la minorité Républicaine de la Chambre, le catholique **John Boehner** (*photo*), a épinglées



hier. « *La prise de contrôle gouvernemental de la santé qui s’étale sur les 2 032 pages de la présidente de la Chambre*

» prévoit l'utilisation « *de fonds fédéraux pour payer les avortements à la demande.* » Boehner le précise : à la ligne 17 de la page 110 (section 222), sous le titre « *Avortements pour lesquels des fonds publics sont autorisés* », il est « *accordé [au ministre de la Santé] de déterminer quand l'avortement est autorisé dans le cadre du plan [santé] contrôlé par le gouvernement (...)* Le plan proposé par la présidente de la Chambre impose qu'au moins un plan [de couverture santé] rembourse l'avortement (...) Ce qui est encore plus alarmant, c'est qu'un supplément mensuel [au minimum 1 \$] sera prélevé sur tous les souscripteurs au plan [santé] du gouvernement. On peut le lire ici à la ligne 16 de la page 96 (section 213), sous le titre "Règles des taux d'assurance". Le supplément sera versé à un compte du Trésor américain, et les fonds fédéraux ainsi collectés serviront à régler les remboursements d'avortements (...) Une majorité d'Américains estime qu'aucun plan de couverture santé ne devrait obliger à rembourser l'avortement à la demande, et une majorité d'américain estime qu'un plan gouvernemental de couverture santé ne devrait pas inclure le remboursement de l'avortement (...) La réforme de la santé devrait être une occasion de protéger la vie humaine, pas de la supprimer. »